Action de la ville de Zurich en faveur des beaux-arts

Autor(en): **Ritzmann**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1941)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-626590

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Caisse de secours a reçu les *dons* suivants :

Ateliers d'artistes de l'Exposition nationale suisse ..	Fr.	279.65
E. A. Herrmann, Zurich	»	87.—
Arch. Freytag, Zurich	»	125.—
un donateur désirant garder l'anonymat	»	2000.—
une donatrice désirant garder l'anonymat	»	500.—
S. A. pour la construction de logements pour ouvriers, Zurich	»	350.—
E. B. B.....	»	2.40
M. A. Malche, Genève (don de l'excédent laissé par une collecte faite au profit de M. Baud-Bovy, Genève)	»	306.65
Touring-Club, Genève	»	20.—
« Accidents, Winterthour »	»	1000.—
Dr Fehlmann, Winterthour	»	100.—
un artiste-peintre	»	500.—
Union de Banques Suisses	»	100.—
Henri Boissonnas, Zurich	»	20.—
W. H., Zurich	»	50.—
au total...	Fr.	5440.70

Pour faire face à ses obligations statutaires, la caisse compte dans une grande mesure sur les dons qu'elle peut recevoir. Depuis sa fondation, il y a vingt-sept ans, la plus grande partie — 61,80 % — des secours accordés par la caisse s'élevant à fr. 337,063.70 a été couverte par les dons dont le montant atteint fr. 208,306.11.

Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs et les assurons que nous administrons les dons avec soins et les utilisons, conformément à leur but, exclusivement pour secourir les artistes tombés dans le besoin.

Considérant le but poursuivi par notre caisse, les deux banques auprès desquelles sont déposés une partie de nos liquidités et nos titres ont aimablement renoncé à prélever un droit de garde. Nous les remercions pour cet appui. Nous remercions en outre l'imprimerie du Grütli, qui nous a fourni gratuitement des formules de demande de secours et des blocs de quittances.

Notre caisse accepte avec reconnaissance le don le plus petit et en fait l'emploi le plus approprié. Nous tenons à la recommander à la bienveillance et à la générosité de ses membres et de tous les amis des beaux-arts.

Liste des membres du Comité :

M. le Dr H. Koenig, Président, Alpenquai 40, Zurich,
M. W. Fries, vice-président, Klosbachstrasse 150, Zurich,
M. G. E. Schwarz, trésorier, Alpenquai 40, Zurich,
M. E. Lüthy, secrétaire, Splügenstrasse 9, Zurich,
M. W. Röthlisberger, assesseur, Thielle.

Les versements pour la Caisse de secours doivent être faits au Compte de chèques postaux Zurich VIII 4597.

Question technique.

J'ai vu avec plaisir l'*Art suisse* faire de nouveau une place aux débats d'ordre technique.

Je suis à la recherche d'une bonne émulsion pour la détrempe ; on ne peut plus guère, vu la rareté des œufs, préparer l'émulsion à l'œuf. J'ai alors consulté Dörner et essayé son émulsion à la cire (3e édition, page 231).

Résultat : une pâte épaisse, utilisable peut-être pour les soins de la peau, mais non pas pour la peinture car elle est incompatible avec l'eau.

C'est pourquoi je me permets d'adresser aux collègues la question suivante : L'un d'eux connaît-il une recette utilisable et expérimentée par lui d'émulsion à la cire ou autre, qui soit ductile et, en séchant, résiste à l'eau ?

Je lui serais reconnaissant d'une réponse positive.

Carl Biéri.

Action de la Ville de Zurich en faveur des beaux-arts.

Ainsi que l'a annoncé un communiqué de presse, 298 participants ont présenté environ 600 œuvres à l'action de la ville de Zurich, entreprise cette année de nouveau avec l'aide financière de la Confédération et du canton.

Sur proposition du jury, présidé par le peintre Max Gubler, le Conseil communal fit l'acquisition, pour la somme de fr. 36,385.— de 36 peintures, 10 sculptures, 2 aquarelles et 9 travaux d'art graphique. Les œuvres achetées furent exposées au public, au Kunsthaus, du 15 au 23 novembre.

La ville de Zurich effectue des achats sous cette forme depuis 1932. Il s'agissait au début de pures actions de secours et la situation nécessiteuse de l'artiste entrait en ligne de compte dans le choix des œuvres. Malgré l'examen préalable et le choix faits par une commission d'artistes, bien des œuvres entrèrent ainsi dans le domaine public dont l'acquisition par l'État n'aurait autrement guère été justifiée. C'est pourquoi les deux notions d'encouragement des beaux-arts et de secours furent après peu d'années dissociées l'une de l'autre, en faveur d'un choix basé uniquement sur la qualité.

La bonne impression produite par l'exposition des œuvres acquises cette année justifie pleinement ces acquisitions, en rend réjouissante la répartition parmi les collections, les bâtiments administratifs et les écoles et constitue pour les membres du jury une récompense pour leur labeur pénible de plusieurs jours, fait à titre gracieux.

Au président de la ville de Zurich, M. le Dr Klöti, conseiller aux États et aux membres du Conseil communal vont les remerciements des artistes pour l'appui généreux et compréhensif accordé au travail artistique.

Ritzmann.

Concours jugé.

Concours de peinture murale. Un deuxième concours restreint a été ouvert entre cinq artistes pour la décoration picturale d'une paroi du bâtiment d'instruction de Dübendorf. Le jury chargé d'examiner les projets s'est réuni à Dübendorf le 14 novembre ; après un examen approfondi il a chargé Karl Hügin, peintre à Bassersdorf, de l'exécution. Tous les projets soumis ont été exposés du 18 au 23 novembre au Kunsthaus de Zurich.

E. Morgenthaler, Zürich.